



La lettre de l'association sans but lucratif  
Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin

Familles Santé Handicap

Avenue Général  
Michel  
6000 Charleroi

## A LA UNE

**Création d'un réseau de soins, d'aide et de services  
autour de la mère et l'enfant  
en Sud Hainaut, Sud Namurois et transfrontalier**



**MèreEnfant**  
Réseau de coordination

Evelyne Bossart, cadre intermédiaire au Centre de Santé des Fagnes (CSF), nous explique la genèse récente de ce projet et la construction progressive du réseau dont les bénéficiaires seront les mères et futures mères, enfants de 0 à 16 ans (voire 18 ans) ainsi que leurs aidants proches de la région Sud Hainaut,

Sud Namurois et en transfrontalier : « Dans un premier temps, la coordinatrice d'accompagnement régional de l'ONE et la cadre responsable du pôle Mère Enfant du CSF se sont rencontrées afin d'analyser la faisabilité d'un réseau de coordination autour de la mère et l'enfant. Les différentes questions posées étaient : Qu'est-il opportun de pouvoir développer en termes de santé publique autour de la mère et l'enfant dans cette zone ? Et qu'est-ce que cela implique pour une région rurale peu achalandée en services de santé spécialisés ? Une seconde rencontre s'est organisée avec deux autres acteurs : le coordinateur du CLPSCT (Centre local de la promotion de la santé Charleroi-Thuin) et le chef d'équipe de CLI (Equipe de consultation et de liaison intersectorielle) de RHESEAU (Réseau Hainuyer pour l'Epanouissement et la Santé mentale des Enfants, Adolescents et Usagers assimilés). Ceux-ci connaissent bien les différents partenaires de soins, dans le domaine de la promotion de la santé, de la prévention et de la collaboration intermétiers (soins, aide et services). La coordination qu'ils envisagent s'organiserait de façon plus macro, autour de la santé, en reprenant la totalité des aspects psycho-médicosociaux et culturels. La réunion de ces quatre acteurs, possédant chacun une expertise différente en santé, nous permettra plus aisément d'avoir une vi-



sion plurifocale autour des besoins en santé au sens large pour la mère et l'enfant dans leur environnement de vie. La création d'un tel réseau de coordination spécifique à la mère et l'enfant, pour-



rait avoir un impact positif sur certains déterminants de santé, à savoir : l'environnement social, les comportements en santé et la collaboration entre les services de santé, d'aide et de coordination des services. Différents prestataires, acteurs de qualité, conscients de ces impacts sur la santé et le milieu de vie, sont déjà présents localement mais ne se connaissent pas tous. Si l'on souhaite améliorer la cohérence dans les prises en charge des bénéficiaires, il est indispensable pour chacun d'apprendre à connaître les autres métiers. La communication facilitée entre ceux-ci pourrait améliorer la collaboration, la co-construction. C'est au côté créatif de chaque professionnel que l'on s'adresse, en vue d'inventer un nouveau concept de réseau de collaboration. L'objectif de ce projet sera donc la création d'un réseau de soins, d'aide et de service auto-régulé vertical locorégional autour de la mère et l'enfant dans leur milieu de vie, impliquant différents prestataires de santé (première ligne, médico-psychosociaux, coordination des soins, prévention et secteur hospitalier). Un tel réseau est identifié comme auto-régulé, car « ne dispose pas d'entité administrative séparée, implique la participation de toutes les parties dans la gestion du réseau, nécessite le fait que les décisions soient collégiales. » Vu la « diversité des acteurs impliqués et les différents types d'institutions concernées », le réseau est identifié comme vertical. Ce type de réseau macro aura pour but de renforcer l'environnement social des familles, de favoriser les expériences positives autour de la petite enfance et de renforcer la communication autour du système de santé locorégional en favorisant la continuité des services, la prévention et l'accessibilité aux soins ».

Contact : Madame Evelyne Bossart

Courriel : [e.bossart@csf.be](mailto:e.bossart@csf.be)

## PHOTOMATON

### « Le fil de soi » - Service d'Aide à l'Intégration de la Province de Hainaut

Entretien avec Sandy Vandersteen et Stéphanie Di Stefano



Sandy Vandersteen, éducatrice et Stéphanie Di Stefano, assistante sociale, nous présentent leur institution (dont le siège est situé à Charleroi), sa genèse, son public, ses objectifs, son fonctionnement et ses moyens d'action : « Le Service d'Aide à l'intégration s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 16 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle, comportementale, motrice et/ou sensorielle, en situation de handicap. L'aide à l'intégration consiste à accompagner le jeune dans ses différents milieux de vie afin de favoriser sa participation et sa socialisation. Cet objectif est principalement poursuivi dans les domaines familial, scolaire ordinaire ou spécialisé, social, sportif, thérapeutique et professionnel. Notre équipe pluridisciplinaire rassemble six éducateurs, une psychologue, deux assistantes sociales et trois logopèdes. Le recrutement d'un(e) coordinateur(trice) est actuellement en cours. L'inscription d'un jeune dans notre service nécessite une rencontre de celui-ci et de sa famille avec l'équipe afin de définir les bases du projet d'accompagnement ; l'introduction d'une demande d'accord auprès d'un bureau régional de l'AVIQ, une attestation d'un service de santé mentale ou d'un centre PMS ; une part contributive mensuelle du représentant légal du jeune. Pour répondre à la demande du jeune et de sa famille, notre service met en place des entretiens d'analyse de la demande permettant l'écoute et la formulation de la situation problématique. Ensuite, une période d'observation de trois mois est demandée au jeune. Celle-ci est élaborée, développée et évaluée en partenariat avec le jeune, sa famille et le réseau d'un projet d'accompagnement répondant à leurs besoins. Le projet d'accompagnement défini s'organise autour d'une approche globale. Notre service propose, en effet, l'intégration dans les milieux de loisirs extérieurs (clubs sportifs, mouvements de jeunesse...), une guidance éducative, sociale et psychologique du jeune et de sa famille, un accompagnement individuel ou en groupe au travers de différentes activités mais aussi durant le temps scolaire dans le cadre d'une convention signée avec l'école, un soutien aux familles (entretiens, groupes d'échanges...) et des rééducations paramédicales résiduelles ».

Dans les prochains mois, le Service d'Aide à l'Intégration déménagera dans la zone de Thuin qui, jusqu'à présent, n'est pas desservie par un service similaire. Par contre, le Service Transition, récemment créé au sein du Centre Arthur Régniers, pourrait devenir « le continuum » de l'actuel Service d'Aide à l'intégration de Charleroi. Sandy Vandersteen et Stéphanie Di Stefano nous expliquent les origines du Service Transition et ses objectifs généraux qui rejoignent ceux du Service d'Aide à l'Intégration : « C'est en 2011, qu'au sein de l'Institut Médico Pédagogique - le Centre Arthur Régniers - situé à Bienne-lez-Happart, s'est créée une cellule de transition. Celle-ci se voulait pluridisciplinaire afin de pouvoir coordonner tous les secteurs :

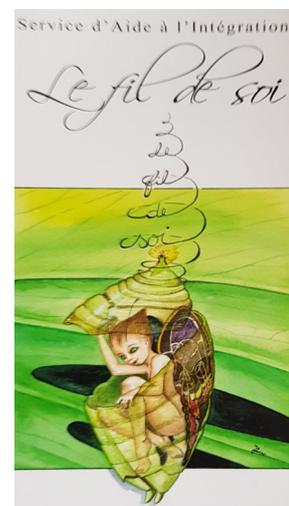
paramédical, hébergement, psycho-social, scolaire, ... En février 2016, grâce aux subside obtenus via l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité) et le FSE (Fonds Social Européen), son personnel s'est élargi et le Service Transition a pu être mis en place. Les objectifs généraux de ce service sont multiples :



s'adresser à un public-cible composé de jeunes âgés de 15 à 24 ans, présentant notamment des déficiences motrices avec troubles associés ; proposer aux jeunes en phase de transition et à leur entourage un suivi individualisé évolutif, en ce compris un an après leur départ de l'école ; assurer un passage de relais progressif aux nouveaux services et équipes qui accompagneront le jeune adulte ; poursuivre l'implémentation d'une approche axée sur l'empowerment psychologique et développer de la sorte les capacités d'autodétermination et d'autonomie sociale des bénéficiaires, via des suivis individualisés, des groupes de pairs-émulation ainsi que l'utilisation d'outils pédagogiques adaptés comme le « carnet de vie » ; maintenir la participation active des parents dans le processus de transition, favoriser leur participation à toutes les étapes du processus, les rassurer, les informer, les soutenir en tant que partenaires ; activer un réseau de soutien autour de chaque jeune et coordonner ce travail en réseau ; soutenir la participation sociale des bénéficiaires, que ce soit en matière d'emploi, d'activités citoyennes et/ou occupationnelles mais également dans les loisirs et la sphère résidentielle ceci en augmentant les compétences du jeune et en sensibilisant les milieux d'accueil, notamment en matière d'accessibilité architecturale et cognitive ; mettre en évidence les connaissances et/ou compétences attendues par les milieux d'accueil - professionnels, occupationnels, résidentiels, de loisirs,... - et mieux faire coïncider les capacités des jeunes avec celles-ci ; permettre aux équipes pluridisciplinaires d'ainsi mieux préparer les jeunes à la vie adulte ».

Service d'Aide à l'Intégration  
« Le Fil de Soi »  
Rue de la Régence 6 - 8  
6000 Charleroi  
Téléphone : 071/20.56.30

Centre Arthur Régniers  
Service Transition  
Rue Drory-Van Den Eynde 2  
6543 Bienne-lez-Happart  
Téléphone : 071/55 20 00



## CLPS Info

### Fonctionnement durant la période de confinement

Le quotidien de l'ensemble de la société est actuellement fortement impacté par les mesures de confinement liées à la pandémie du Coronavirus. Le CLPS-CT n'échappe pas à cette situation et a du adapter son mode de fonctionnement.

En raison des mesures prises par le Conseil National de Sécurité, notre centre de documentation n'est momentanément pas accessible. L'ensemble des prêts de matériel pédagogiques en cours est prolongé automatiquement jusqu'à la fin de la période de confinement (les institutions concernées ont été prévenues par mail).

Durant cette période, notre équipe vous communiquera régulièrement par mail les informations, documents, supports qui pourront vous aider dans vos missions et auprès de vos publics respectifs. Pour l'ensemble de nos autres missions, notre équipe reste active et est joignable uniquement par mail ([coordination@clpsct.org](mailto:coordination@clpsct.org))

## LU et VU

### « Compétences médiatiques » Conseils pour utiliser les médias numériques en toute sécurité

Les enfants et les jeunes grandissent de nos jours dans un univers médiatique particulièrement riche. Les personnes responsables de leur éducation s'y sentent bien souvent déstabilisées ou même dépassées et s'interrogent à juste titre : combien de temps au maximum un enfant devrait-il consacrer aux médias numériques ? Et quels sont les risques et les opportunités qu'ils recèlent ? Certains parents souhaiteraient pouvoir préserver leurs enfants de l'influence des médias, et ainsi leur permettre de grandir dans un monde intact. Mais ce n'est ni possible, ni judicieux, car les médias offrent toute une série d'opportunités de développement et d'apprentissage. En outre, les enfants et les jeunes doivent apprendre à évoluer en toute sécurité dans l'univers médiatique et à trouver leur équilibre entre événements réels et expériences vécues au travers des médias. Pour résumer, il est important



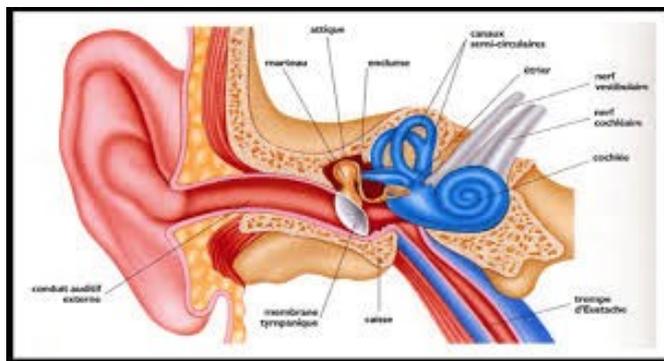
qu'ils acquièrent des compétences médiatiques. Le présent guide répond aux questions fréquemment posées autour du thème des jeunes et des médias numériques. Il fournit une aide à l'orientation et vise en particulier à encourager les parents et les enseignants à encadrer activement les enfants

et les jeunes dans l'usage de ces médias. L'apparition d'éventuels conflits au cours de cet accompagnement est tout à fait normale et constitue la base même d'un apprentissage mutuel et réciproque. Les personnes en charge de l'éducation qui relèvent ce défi, qui ne craignent pas les conflits et qui prêtent une oreille attentive au vécu des enfants dans le monde numérique font le bon choix - même si leur compréhension technique est peut-être un peu plus élémentaire que celle des jeunes.

[Télécharger](#)

### Prévenir les risques auditifs et extra-auditifs à l'adolescence

Le bruit est très présent dans la vie quotidienne des enfants et des adolescents, dans leurs lieux de vie et pendant leurs déplacements. Parmi l'ensemble des sources sonores possibles (trafic routier, ferré ou aérien et exposition de certains apprentis au bruit de machines), on s'intéresse ici à des niveaux sonores élevés essentiellement produits par des comportements individuels qui peuvent faire l'objet d'actions d'information et de sensibilisation au risque. Le risque de développer des dommages auditifs irréversibles, accentué par les pratiques excessives et précoces d'écoute de musique amplifiée, en lien avec l'évolution des technologies, est fréquente et débute dès le plus jeune âge. Au-delà de l'impact direct sur le système auditif, le bruit a également des effets néfastes sur le bien-être et la santé (troubles du sommeil, troubles cardiovasculaires à long terme, troubles des systèmes immunitaire et hormonal) qui ont des conséquences



sur l'apprentissage scolaire et l'attention. À des fins de santé publique, la promotion de la santé auditive auprès de nos adolescents semble donc nécessaire. Dans un contexte de vieillissement de la population, il s'agit d'éviter qu'ils ne deviennent précocement et en nombre des adultes malentendants.

De multiples acteurs peuvent intervenir sur les déterminants de la santé auditive des jeunes en intégrant des actions tant au niveau individuel que collectif. Les élus et décideurs des collectivités territoriales peuvent agir sur leur territoire en veillant à ce que la réglementation relative aux niveaux sonores soit appliquée et cohérente (décrets relatifs aux lieux musicaux avec la réglementation des bruits de voisinage, directive européenne concernant l'exposition des travailleurs au bruit, etc.). Ils peuvent également intervenir en favorisant des actions de sensibilisation et de communication auprès de leurs jeunes habitants avec en fil rouge l'objectif de créer un environnement favorable à la santé...

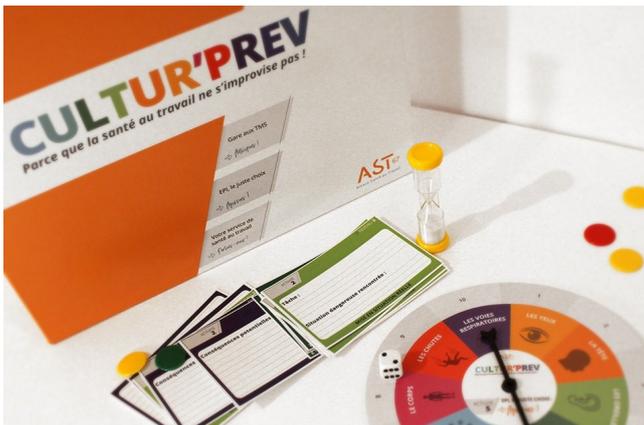
[Télécharger](#)

## AGENDA

### OUTILS D'ANIMATION

#### « Cultur'prev » Un jeu sur le thème de la prévention

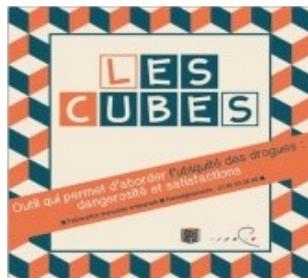
L'outil « Cultur'prev », s'est inspiré de retours d'expérience avec l'ensemble des acteurs de terrain et avec la volonté de rendre possible le partage des pratiques d'intervention auprès du plus grand nombre que ce jeu a été créé. Il a été élaboré à destination de tous ceux qui souhaitent progresser en matière de prévention. Que vous soyez une entreprise, un service de santé au travail ou un consultant, vous pourrez l'utiliser dans des contextes variés. Sa modularité est idéale pour des animations de courte durée (animation de quarts d'heure sécurisée par exemple) comme de durée plus longue (sensibilisation, professionnalisation, journée sécurité, accueil des nouveaux embauchés). C'est également un outil pertinent pour initier un groupe de travail, faire interagir des acteurs d'horizons différents ou dépassionner une problématique. Ce jeu permet, de manière ludique et collaborative, d'impliquer l'ensemble des acteurs de la prévention, d'identifier les leviers d'action sur lesquels vous pouvez agir pour améliorer vos conditions de travail et d'appréhender votre service de santé au travail d'un nouvel œil...



=====

#### « Les cubes » Un outil qui permet d'aborder l'ubiquité des drogues : dangerosité et satisfactions

Cet outil pédagogique est destiné à l'animation de séances de prévention, de soin ou de formation sur les conduites addictives. Il est particulièrement intéressant pour mettre en avant l'expérience de ces conduites et facilite le dialogue entre usagers, soignants, travailleurs sociaux, forces de l'ordre, justice, élus... Ce jeu peut être utilisé par des professionnels souhaitant animer des temps d'échanges avec des enfants de 8 à 12 ans. Il vise à susciter des échanges et des discussions entre les enfants et les adultes, à faire reconnaître et accepter les différences de chacun, à favoriser la coopération entre les enfants et à apprendre à élaborer une réponse en groupe. Les thèmes abordés sont : l'autorité et la transmission, le vivre ensemble, les droits et devoirs...



#### Université d'été francophone en Santé Publique en 2020

Voici le pré-programme annonçant les modules proposés cette année : inégalités sociales de santé et transition socio-écologique ; les professionnels de santé libéraux, acteurs de santé publique : renforcer leur adhésion et leur participation ; développer un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé ; médiateur santé, pair-aidant, patient expert... : des engagements d'usagers au service des usagers et des professionnels ; promotion de la santé en périnatalité : soutien aux compétences parentales ; adapter les politiques de santé aux situations de handicap : un gain pour tous ; autonomie et vieillissement : changer notre regard et mettre en œuvre des réponses innovantes ; créer des environnements protecteurs face aux conduites addictives : modalités communes et spécificités par milieux de vie ; prévention des cancers : de la recherche à l'action locale / enjeux ressources et mobilisation.



#### Informations complémentaires et inscriptions

Lara Destaing  
Courriel : [lara.destaing@univfcomte.fr](mailto:lara.destaing@univfcomte.fr)  
Téléphone : 0032 (0) 381.66.55.75